

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°200
7 juin 2012

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Renouvellement du CDFN et BDFN de la FSU : il nous manque encore 24 candidats ! Il nous les faut d'ici la fin du mois !

Quelques rappels sur le nombre de candidats exigés :

En 1997 : 70

A partir de 2000 : 140

Depuis 2006 : 150

Dans le même temps, malgré l'« ouverture » de la FSU à d'autres secteurs que l'enseignement, le nombre de syndiqués a régulièrement baissé !

Pourquoi cette augmentation constante du nombre de candidats exigé ? Plus précisément contre qui ont été décidées ces augmentations successives ? Poser la question, c'est y répondre !

En vous portant candidat (en renouvelant votre candidature) sur la liste Front Unique dans la FSU, et quand bien même vous n'approuveriez pas toutes nos positions, en proposant à des collègues ou amis syndiqués de faire de même, vous affirmez votre attachement à la démocratie syndicale, au droit de tendance menacé.

Merci de remplir l'acte de candidature joint.

Le plus simple : scanner l'acte signé et l'envoyer à l'adresse mail indiqué au bas de cette lettre de liaison

Ou encore : l'envoyer à Roland MICHEL, Front Unique, 46 rue de Trémonteix, 63100 Clermont Ferrand. Merci !

CDFN des 30 31 Mai 2012 :

Les représentants Front Unique ont combattu pour que le Conseil National se prononce pour :

**Un appel à voter pour une majorité PS PCF PG à l'Assemblée nationale
dont les travailleurs pourraient exiger la satisfaction des revendications**

**L'abrogation des contre réformes Sarkozy Fillon et le rétablissement des 14000 postes
comme préalable à toute discussion**

**La solidarité réelle avec les étudiants du Québec par l'organisation
d'une manifestation dans l'unité à l'ambassade du Canada**

Introduction

Ce CDFN était le premier après la défaite de Sarkozy, le candidat du capital financier, et la victoire de Hollande, candidat du PS. Si la motion de la direction de la FSU semble beaucoup s'en féliciter, il faut rappeler à quel point... elle a refusé d'y contribuer. Rappelons qu'au Bureau National de la FSU précédant le deuxième tour des élections, elle a rejeté (ainsi que les autres tendances) la proposition du courant Front Unique d'appeler à battre Sarkozy par le vote Hollande.

Mais si notre courant n'a cessé de combattre ainsi pour la défaite de Sarkozy, il a dans le même temps indiqué qu'il n'était pas question de prendre en charge le programme de Hollande. La défaite de Sarkozy, la victoire de Hollande devaient – doivent – créer une condition plus favorable à la satisfaction des revendications : telle était la raison pour laquelle la direction de la FSU devait prendre position.

A l'inverse, pour la direction de la FSU, la victoire de Hollande constitue une excellente occasion... de renoncer à la satisfaction de l'essentiel de ces revendications. Or celles-ci se résument en un mot d'ordre : abrogation des contre réformes Sarkozy Fillon !

Quelques exemples ? La direction de la FSU se félicite d'être invitée à la « conférence sociale » de Juillet. Elle va y demander... une nouvelle réforme des retraites. Elle ne demande pas l'abrogation de la contre réforme de 2010. Plus grave : on sait que la « nouvelle réforme » qui est dans les tuyaux, c'est la « retraite par points », l'individualisation totale de la rémunération des pensions que l'on va faire dépendre de la situation économique donc de l'état de santé du capitalisme.

De même la direction UA EE a officiellement rejeté la revendication de rétablissement des 14000 postes supprimés à la rentrée 2012 par le budget Sarkozy Fillon (pour la petite histoire, PRSI, qui avait un instant formulé cette exigence y a renoncé... suite à la fraternelle sollicitation de Bernadette Groison). Ainsi dans le secondaire, la rentrée se fera entièrement aux conditions Sarkozy Fillon. Pendant ce temps, Peillon était au congrès de l'APEL – on se souvient du rôle joué par l'association des parents de l'école « libre » dans la grande manifestation réactionnaire et cléricale de 1984 - ; il offrait aux dirigeants de cette association toute garantie sur le fait que l'école « libre » - pour l'essentiel cléricale - aurait une « juste » part des 60000 postes promis par Hollande, et pourrait participer pleinement à la concertation sur les réformes à venir.

Depuis le CDFN de la FSU, un événement d'une certaine importance s'est produit. Le Conseil d'Etat a annulé une partie des dispositions concernant l'année de stage des professeurs stagiaires. Rappelons que dans le cadre de la contre réforme Sarkozy Fillon Darcos, les stagiaires sont immédiatement mis en responsabilité en service complet d'enseignement, alors que précédemment ils ne devaient devant élèves qu'un tiers temps, le reste du temps étant consacré à la formation pédagogique. Il y a là une formidable opportunité pour faire disparaître la contre réforme honnie en exigeant le rétablissement des conditions antérieures de stage, et le rétablissement des postes que cela implique (4000 postes). Mais précisément, la direction de la FSU, celle du SNES, se refusent avec obstination à demander l'abrogation pure et simple de ladite contre réforme. Le dernier US magazine (périodique du SNES) demande même que les stagiaires fassent en 2012 2013... deux tiers de service devant élèves, soit le double de ce qu'ils faisaient avant la contre réforme !

Enfin nous avons combattu pour que la FSU manifeste une vraie solidarité aux étudiants du Québec : soutien à leur revendication d'annulation des hausses des droits d'inscription ! A bas la scélérate loi 78 contre le droit de grève et de manifestation ! Et pour cela manifestation à l'ambassade du Canada !

Sur ce dernier point aussi se marque la place de notre courant : Front Unique. Pour qu'il continue à mener ce combat, il nous manque encore 25 candidatures. Portez vous candidat (e) !

Intervention de Julien Barathon, dans le cadre du débat général

Le 6 mai, Sarkozy a été battu. Les travailleurs, les jeunes, les enseignants ont utilisé l'élection pour chasser Sarkozy et son gouvernement qui avaient porté atteinte à leurs droits, à leurs conditions d'existence pendant cinq ans... ils ont voté Hollande, le candidat présenté par le PS, pour se protéger contre l'offensive annoncée contre le droit des travailleurs, notamment par l'opération du 1er mai, où Sarkozy avait explicitement annoncé la couleur d'une vaste offensive contre les travailleurs, les statuts, les droits, mais aussi contre leur droit à combattre pour se défendre, par la lutte des classes !

Le sens du vote est donc très clair ! Mettre en échec Sarkozy, et derrière lui la bourgeoisie française.

Le courant Front Unique avait avant l'élection proposé que la FSU se prononce pour l'appel à voter pour les candidats présentés par les partis issus du mouvement ouvrier, dont le PS et le Front de gauche. Cela signifiait, concrètement, un appel à voter Hollande au deuxième tour ; mais dans le même temps, le courant Front Unique précisait, qu'il ne s'agissait en aucun cas de prendre en charge le programme de ces candidats. Aujourd'hui la direction de la FSU, qui n'a mené la bataille que le 6 mai, et encore pas du tout sur l'appel à voter pour les candidats issus du mouvement ouvrier, se félicite de l'élection de Hollande, prend date pour la discussion avec ce gouvernement, et s'adresse à lui plusieurs fois par semaines ! Rappelons le contenu de la lettre ouverte à Vincent Peillon, du 18 mai : « Pour la FSU, cela nécessite de transformer le fonctionnement du système éducatif. Elle s'est largement exprimée sur l'idée d'un nouveau pacte éducatif et les propositions qu'il recouvre.

Le Président de la République fait de l'Education une priorité. La FSU, première fédération de l'Education nationale, ne peut que s'en féliciter.

Une loi d'orientation et de programmation est prévue ainsi que la création de 60 000 postes dans l'Education nationale durant les 5 années à venir. La FSU n'a cessé ces dernières années d'affirmer qu'il faut concilier le qualitatif et le quantitatif.

Les moyens qui seront mis en œuvre doivent donc l'être pour assurer la réussite d'une politique éducative ambitieuse.

De manière urgente, il faut assurer que la prochaine rentrée scolaire se fasse sous d'autres auspices. »

Qu'en est-il réellement, Peillon a annoncé le début de discussions sur les rythmes scolaires, sur la base des rapports faits à l'époque de Sarkozy et Châtel ; une rentrée sous d'autres auspices ? Pour l'essentiel les postes supprimés

dans le budget 2012 le seront effectivement, et totalement dans le secondaire. La raison en est que le gouvernement se place sur le terrain du paiement de la dette. On ne peut pas donner ainsi de chèque en blanc au gouvernement, ce serait s'opposer au message adressé lors de l'élection par les travailleurs, les jeunes, les personnels de l'enseignement : ils veulent qu'avec Sarkozy, les contre-réformes qu'il a imposées soit balayées ! Sans cela la page du Sarkozysme ne serait pas tournée. Ils veulent en particulier :

- L'abrogation du décret évaluation, publié le 7 mai... et dont l'abrogation n'est toujours pas effective.
- Le rétablissement des 14 000 postes supprimés.
- L'abrogation de la contre-réforme de la « formation des maîtres »
- L'abrogation du SMA

et du reste de l'ensemble des contre-réformes, de la maternelle à l'université...

C'est cela qu'attendent les collègues, et il faut le dire, la responsabilité de la direction de la FSU est donc de s'adresser au gouvernement pour annoncer qu'elle en fait un préalable à toute discussion.

Pour réellement tourner la page du Sarkozysme il y encore une échéance : les élections législatives. L'aspiration des collègues doit aussi se traduire sur le terrain de ces élections là. La direction de la FSU doit appeler à voter pour les candidats présentés par les partis issus du mouvement ouvrier, particulièrement du PS, PCF ou PG ; il faut en effet une majorité à l'assemblée du PS, du PC et du PG à laquelle les travailleurs, les jeunes, les enseignants puissent adresser leur revendications. Il faut aussi le dire clairement, il faut dénoncer les accords de front républicain, qui au nom de la lutte contre le Front National amènerait à faire voter pour des partis qui ont soutenu la politique de Sarkozy, dont les propositions n'ont d'ailleurs été que dans la surenchère avec le FN depuis des mois ou des années... pas une voix pour l'UMP, ou même le MODEM, qui exprime les intérêts des financiers et autres banquiers.

Intervention d'Yvon Breda dans le débat général : soutien aux étudiants québécois (29/5/2012)

J'interviens au sujet de la situation au Québec, où les étudiants mobilisés depuis plusieurs mois font face à l'adoption d'une loi dite « spéciale » : la loi 78, adoptée il y a une dizaine de jours par le gouvernement Charest.

Cette loi constitue une attaque frontale contre le droit de manifestation, le droit de réunion et le droit de s'organiser. Depuis son adoption, des manifestants ont été arrêtés par milliers – plus de 2000, déjà, en fin de semaine dernière.

Cette offensive ne frappe pas seulement les étudiants et les travailleurs québécois. Ce que tente d'imposer le gouvernement Charest du Québec, c'est ce que Sarkozy annonçait vouloir imposer lors des élections, sur fond d'insultes contre les chômeurs et de menaces contre les syndicats nommés « corps intermédiaires ». C'est ce contre quoi les travailleurs et la jeunesse se sont dressés en France, d'abord le 1er mai, puis le 6 mai en votant massivement pour dégager Sarkozy.

La tentative d'imposer la loi 78 au Québec constitue un test pour tous les gouvernements au service des capitalistes, en Amérique du Nord ou en Europe. Alors que la crise du capitalisme continue de se développer, qu'elle est même en passe de franchir un nouveau seuil, que tous les droits et acquis arrachés par les travailleurs, notamment après la seconde guerre mondiale, sont remis en cause par les gouvernements au service des capitalistes, tous ces gouvernements aspirent à briser le frein à leur offensive que constituent les organisations syndicales. Si Charest arrive à ses fins, des attaques majeures contre les libertés démocratiques, les droits syndicaux, le droit de faire grève ou de manifester, seront à l'ordre du jour de tous ces gouvernements.

Qu'on en juge :

- avec la loi 78, les directions syndicales sont sommées d'organiser elles-mêmes la fin des grèves et la reprise des cours dans toutes les universités.
- tout rassemblement de plus de dix personnes est interdit sur les campus – une mesure visant à interdire la tenue des Assemblées Générales étudiantes au cœur du mouvement de grève.
- toute manifestation est soumise à approbation de la police, qui peut les interdire de facto, ou n'accorder son autorisation qu'avec quelques heures d'avance.
- Dans les faits, les manifestations deviennent impossibles.
- tout fait de casse – le moindre provocateur infiltré, le moindre manifestant accusé de casser un carreau au milieu d'un cortège de 10 000 personnes – expose les organisateurs à des poursuites – ils sont donc présumés coupables – et des amendes allant jusqu'à 125 000 \$ canadiens peuvent leur être infligées.
- je n'énumérerai pas tous les articles de la loi 78 : cependant, il faut encore savoir que les syndicats ou

associations étudiantes qui désobéiraient pourraient être littéralement chassées des universités, privées de locaux et de droit d'expression.

Tout cela, pour briser un mouvement de la jeunesse sans précédent et totalement légitime ! Au Québec, les frais d'inscription universitaires sont exorbitants, proches de 1700 euros par an en moyenne ; et Charest veut les augmenter de plus de 80% !

Le seuil de l'intolérable est franchi : pratiquement, la « réforme » du gouvernement Charest prive des dizaines de milliers de jeunes du droit aux études. Les étudiants québécois refusent de payer pour le capitalisme en crise, contre une société qui leur barre la route de l'avenir.

Alors, ce CDFN a une responsabilité à prendre dans cette affaire.

La FSU doit se prononcer : A bas la loi 78 ! Libération de tous les manifestants arrêtés ! Pour la défense du droit de manifester, de se réunir et de s'organiser.

Je propose que la FSU décide d'appeler, dans les plus brefs délais, avec l'UNEF, avec la CGT et FO, à une **manifestation massive devant l'ambassade du Canada** dans ce sens, en soutien aux étudiants québécois.

Motion : soutien aux étudiants québécois

Considérant :

- que la loi « spéciale » n°78 votée par le gouvernement Charest constitue une attaque en règles contre les libertés démocratiques élémentaires : droit de manifestation, droit de réunion, liberté d'expression et droits syndicaux ;
- que c'est le droit le plus élémentaire des étudiants québécois que de faire grève, manifester et s'organiser, dans leurs assemblées générales et dans leurs syndicats, contre la hausse usuraire des frais d'inscription universitaires programmée par le gouvernement Charest et pour le droit aux études ;
- que la mise en œuvre de la loi 78 s'accompagne d'un déchaînement de violences policières et d'arrestations par milliers ;

Le CDFN de la FSU se prononce :

- A bas la loi 78 !
- Libération de tous les manifestants arrêtés
- Pour le droit de manifestation, de réunion, de grève et d'organisation pour les étudiants québécois

Dans ce sens, le CDFN de la FSU décide d'appeler, dans les plus brefs délais, à une manifestation massive devant l'ambassade du Canada sur ces mots d'ordre. Il invite les directions de l'UNEF, de la CGT, de FO à se joindre à cette initiative.

Pour 12 Contre 71 abstentions 1 nppv 34

Intervention de Denis Dutheil : Quelle position doit adopter la FSU sur les législatives ?

Le résultat des élections présidentielles a été très clair.

Les travailleurs se sont saisis du vote Hollande pour en finir avec la politique réactionnaire du gouvernement Sarkozy-Fillon, pour exprimer leur aspiration à dégager ses contre-réformes et à défendre leurs revendications.

Le courant Front Unique est intervenu pour que la FSU appelle à voter pour battre Sarkozy, donc au second tour pour le candidat présenté par le PS, François Hollande, sans aucun soutien à son programme. La direction fédérale s'y est opposée. Mais les travailleurs se sont exprimés.

Et aujourd'hui, le premier objectif des élections législatives serait de dégager l'UMP.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une majorité dont on pourra exiger qu'elle satisfasse les revendications.

Et pourtant, à nouveau, la direction fédérale nous joue la même musique. Bernadette Groison nous a expliqué en substance hier que ces élections n'ont pas tellement d'importance "il y a les élections législatives, ça va compter un peu. Et puis on verra le résultat dans 3 semaines".

Qui peut croire que le résultat de ces élections puisse être indifférent pour les travailleurs ?

Ces derniers ont voté Hollande sans voter pour son programme, la direction de la FSU fait le contraire : elle a refusé d'appeler à voter Hollande mais elle épouse déjà son programme en appelant à la concertation sans qu'au préalable soient abrogées toutes les contre-réformes du gouvernement Sarkozy-Fillon.

Pire, le dialogue n'est pas rompu avec l'UMP ou le Modem : comme lors des présidentielles, la direction de la FSU continue d'interpeller les élus, y compris ceux de l'UMP qui ont voté toutes les attaques, y compris ceux du Modem de Bayrou, le candidat de l'école privée qui réclame la poursuite des suppressions de postes.

On n'a pas chassé la politique de Sarkozy par la porte pour quelle revienne par la fenêtre, au nom du "front républicain" contre le FN.

La responsabilité de ce CDFN est par conséquent

- d'appeler les travailleurs à voter pour les candidats des partis issus du mouvement ouvrier, particulièrement ceux du PS-PCF-PG au premier tour et au second tour, indépendamment de leur programme.
- de se prononcer pour qu'il n'y ait aucune voix pour les candidats des partis bourgeois notamment l'UMP ou le Modem, y compris sous prétexte du prétendu « front républicain » contre le Front National.

Motion Elections législatives : pour une majorité PS-PCF-PG à l'Assemblée Nationale

Le 6 mai, les travailleurs se sont mobilisés pour battre Sarkozy et rejeter sa politique de destruction des acquis ouvriers.

Pour en finir avec cette politique et avec ceux qui l'ont portée, le CDFN de la FSU considère que la défense des travailleurs, des services publics, de l'enseignement public, exige que la défaite imposée au représentant de la bourgeoisie soit concrétisée par l'élection d'une majorité de députés PS, PCF et PG à l'Assemblée nationale. De cette majorité, les travailleurs et la jeunesse pourront exiger la satisfaction des revendications.

Par conséquent, le CDFN :

- appelle les travailleurs à voter pour les candidats des partis issus du mouvement ouvrier, particulièrement ceux du PS-PCF-PG au premier tour et au second tour, indépendamment de leur programme.
- se prononce pour qu'il n'y ait aucune voix pour les candidats des partis bourgeois y compris sous prétexte de « front républicain » contre le Front National.

Pour 6 Contre 103 Abst 1 nppv 8

Intervention de Marie Claire Saint Lager : Sarkozy a été délogé alors il faut que ses contre-réformes dégagent !

C'est ce que veulent les travailleurs, la jeunesse, qui se sont servis de leur bulletin de vote pour le chasser

Et la FSU a une immense responsabilité : répondre à cette aspiration en exigeant l'abrogation des contre-réformes de Sarkozy.

Or, dès le 6 mai la direction de la FSU a déclaré qu'une page était tournée et s'est dite prête à discuter avec le gouvernement de nouvelles réformes, sans aucun préalable, sans aucune condition.

Mais les enseignants, les personnels le savent, la page du Sarkozysme n'est pas tournée, pour preuves :

La rentrée se prépare avec la suppression des **14 000 postes décidée** par Sarkozy, la saignée des suppressions de postes dans l'Éducation Nationale continue. Alors la rupture prônée hier par Bernadette Groison ne passe-t-elle pas en premier par l'exigence du rétablissement de ces 14 000 postes dès cette rentrée avant tout « dialogue » avec le gouvernement?

Le décret sur l'évaluation, ultime provocation du gouvernement Sarkozy qui l'a promulgué le 7 mai alors qu'il était battu, une atteinte grave contre le statut que Peillon avait alors promis d'abroger. Peillon est nommé ministre depuis 2 semaines et toujours rien. Par contre, il veut lancer un **grand débat sur les rythmes scolaires** dont les enseignants savent que c'est un autre angle d'attaque contre leur statut. La référence du ministre ? : le « travail approfondi » de la concertation de Châtel qui avait été commandé avec le but de remettre en cause définition hebdomadaire du service des enseignants pour l'annualiser et réduire les vacances scolaires.

Et puis, comment la FSU pourrait accepter de discuter de nouvelles réformes sans mettre comme préalable

- l'abrogation du SMA qui remet en cause le droit de grève ?
- **l'abrogation du décret sur la modulation des services des enseignants chercheurs et l'abrogation de la contre-réforme de la formation des maîtres ?**

En 2009, la volonté des collègues s'est exprimée. Ces réformes ont été imposées contre la mobilisation historique des enseignants-chercheurs et parce que, il faut le rappeler, la direction de la FSU a refusé de reprendre leur exigence du retrait pur et simple.

Malheureusement, comme on le lit dans le texte action, elle persiste et signe. La direction du SNES, elle « demande d'abaisser d'au moins un tiers le temps de service en responsabilité et de prévoir la mise en place de réelles formations ».

Depuis Darcos, un stagiaire est utilisé pour remplacer un poste, avec cette proposition, un stagiaire ne remplacera « plus que » 2/3 de poste. En clair cette position n'est qu'une version soft de la contre-réforme Darcos, et bien loin de ce qui existait avant sa réforme.

La seule revendication c'est abrogation de la réforme de masterisation de la formation des maitres.

Il en est de même de la **contre-réforme des retraites** :

Hollande l'a dit et réaffirmé il ne veut pas abroger la contre-réforme de 2010,

Il veut tout au plus accorder aux travailleurs qui ont leurs 42 annuités le droit de partir à 60 ans et encore il mégote sur le nombre de trimestres qui seront validés et voudrait faire payer cette mesure par les retraités eux-mêmes *via* la CSG.

Mais d'un autre côté, Hollande se montre beaucoup moins pingre pour les banksters de DEXIA, qui ont déjà bénéficié de 18 milliards d'euros de fonds publics depuis 2008, et à qui il vient de confirmer la garantie de l'État pour plusieurs dizaines de milliards d'euros.

C'est d'ailleurs exactement ce que signifie l'engagement de Hollande de payer les milliards de la dette, rubis sur l'ongle. C'est faire payer la crise aux travailleurs. Et pour cela son gouvernement ne se contentera pas de maintenir l'essentiel des contre-réformes Sarkozy-Fillon. La crise continue et s'amplifie, il devra porter le fer plus violemment encore dans les acquis du prolétariat.

Alors la conclusion s'impose : la satisfaction des revendications exige que ce CDFN de la FSU se prononce pour l'abrogation de toutes ces contre-réformes et qu'elle en fasse un préalable à toute discussion avec le gouvernement Ayrault-Duflot-Pinel.

Pas de chèque en blanc pour Hollande et son gouvernement !

Motion : Les travailleurs et la jeunesse ont « dégagé » Sarkozy. Ses contre-réformes doivent également dégager !

Le CDFN de la FSU réuni trois semaines après la défaite infligée à Sarkozy aux élections présidentielles par les travailleurs et la jeunesse déclare : Sarkozy a été chassé, ses contre-réformes attaquant les acquis ouvriers, la recherche et l'enseignement publics, de la maternelle à l'université, doivent dégager,

à commencer par :

- L'abrogation effective du « décret évaluation »
- Le rétablissement des 14000 postes supprimés à la rentrée 2012
- L'abrogation de la contre-réforme de la formation des maîtres et du décret modifiant le statut des enseignants chercheurs
- L'abrogation de la contre-réforme des retraites et de la TVA dite « sociale » contre la Sécurité Sociale
- Abrogation de la loi SMA qui limite le droit de grève

Le CDFN fait de la satisfaction de ces revendications un préalable à toute discussion avec le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel.

Pour 7 Contre 92 abstentions 2 nppv 17

FSU : VOTE NATIONAL D'ORIENTATION 2012

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

Je soussigné (e) _____

Syndicat national : _____

Département : _____

Etablissement / service d'exercice 2011-2012 : _____

déclare être candidat(e) pour le vote d'orientation fédérale nationale sur la liste :

Je déclare être à jour de ma cotisation syndicale 2011 - 2012 et l'avoir acquittée (syndicat et lieu) :

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

A _____ le _____ 2012

Signature :